# COLLOQUE INTERNATIONAL

## Quelle place pour l'agriculture dans le projet urbain en Suisse?

14 octobre 2010
Université de Lausanne, internef 275

UNIL | Université de Lausanne
Institut de politiques territoriales et d'environnement humain

hepia
Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

# INTRODUCTION

L'agriculture située en périphérie des villes en Suisse est soumise à forte pression. Alors que l'étalement urbain convoite les parcelles agricoles, la campagne est devenue le nouveau lieu de promenade des citadins.
La place pour cette agriculture périurbaine reste encore mal définie en Suisse. Entre espace de production, patrimoine, paysage rural, zone de loisirs, espace naturel et réserve foncière, les espaces agricoles accumulent des rôles contradictoires.
Le développement des expériences d'agricultures contractuelles de proximité montrent aussi que le voisinage entre agriculture et ville peut être l'opportunité de rapprocher producteurs et consommateurs. De même, le développement durable et le principe de souveraineté alimentaire donnent de plus en plus sens à une production locale et à la conservation d'espaces agricoles qui participent aussi à la qualité de vie en ville. Nul doute que de nouvelles formes urbaines intégrant l'agriculture, à commencer par de nouveaux espaces publics, sont à inventer.

L'objectif de ce colloque consacré à l'agriculture urbaine est de donner à voir cette complexité de la relation entre agriculture et ville en Suisse. Sans éluder les oppositions, il vise à interroger les possibles échanges, les interdépendances et aussi les opportunités induites tant pour l'économie agricole que pour le projet urbain par la proximité entre ville et agriculture.

# PROGRAMME

**09.00** Accueil - café croissants

**09h30-09h50** Introduction : «ville et agriculture en Suisse : je t'aime... moi non plus.»
Joëlle Salomon Cavin (Unil)
Nathalie Mongé (hepia)

## Matin — Agriculture et ville. Vues d'ailleurs

**09h50-11h00**

**Modérateur.** Serge Bonnefoy (Terres en villes)
**Intervention**
André Fleury (Ecole du paysage de Versailles)
Paola Branduini et Lionella Scazzosi (Politecnico Milan)

**11h00-11h20** Pause

**11h20-12h30**

Huber Gulinck (Université de K.U Leuven, Belgique)
Catherine Pfeifer (Wageningen University, Pays-Bas)

**12h30-14h00** Pause de midi
(repas à charge des participants)

## Après midi — Agriculture et ville. Vues d'ici

**14h00-15h15** **Agriculture et aménagement urbain : l'exemple genevois**
**Modérateur.** Roland Prélaz-Droux (HEIG-VD )
**Interventions.**
Sébastien Beuchat (Projet d'agglomération Franco-Valdo-Genevois)
Marcellin Barthassat (AR-TER, Genève)
Guy Dériaz (ACADE)

**15h15-16h15** **Agriculture: nature et paysage pour la ville?**
**Modérateur.** Cristina Woods (VWA)
**Interventions.**
Laurent Daune (hepia)
Philippe Gmür (Service du développement territorial, canton de Vaud)

**16h15-16h30** Pause

**16h30-17h30** **Quelle agriculture pour nourrir la ville?**
**Modérateur.** David Bourdin (Agridéa)
**Interventions.**
Jean-Marc Chappuis (Office fédéral de l'agriculture)
Nicolas Bezençon (Uniterre)

**17h30** Synthèse
Jean Ruegg (Unil)

**18h00** Apéritif

# AGRICULTURE ET VILLE. VUES D'AILLEURS

**INTERVENANTS**

André Fleury

Paola Branduini et Lionella Scazzosi

Hubert Gulink

Catherine Pfeifer

**MODERATEUR**

Serge Bonnefoy

En Suisse, zones agricoles et zones urbanisées sont extrêmement proches. La majeure partie de l'agriculture helvétique est en effet située dans la portion la plus urbanisée du pays (Plateau suisse et les grandes vallées alpines). En dépit de cette proximité et en comparaison à l'importance qui lui est accordée dans d'autres contextes nationaux, l'agriculture urbaine ou péri-urbaine est un sujet de réflexion encore peu développé en Suisse. Peu de recherches et peu de projets concrets lui sont directement consacrés.
Des raisons culturelles et historiques peuvent sans nous aider à comprendre cette spécificité. En Suisse, en effet, l'agriculture est l'incarnation traditionnelle de la campagne. Elle est partie intégrante de l'identité nationale et se confond avec l'image rurale du pays. Dans cette perspective identitaire mais aussi dans sa dimension nourricière, elle a toujours été définie en contraste à la ville éternelle dévoreuse du sol nourricier.
Actuellement, en dépit de l'évolution du territoire où se fondent milieux urbains et ruraux et où l'espace agricole n'est plus jamais de la ville, les catégories de ville et d'agriculture demeurent encore opposées et disjointes dans l'imaginaire collectif. La relation entre agriculture et ville y demeure certainement encore contre nature.

De quelle manière la relation entre la ville et l'agriculture est-elle abordée dans d'autres contextes nationaux ? Quelles définitions, quelles recherches et quels projets recouvrent ailleurs les termes d'agricultures urbaines ou péri-urbaines ?
Pour nous éclairer sur ces questions des chercheurs venus de France, d'Italie, de Belgique et des Pays Bas vont nous présenter leurs travaux.

Joëlle Salomon Cavin

## Modérateur : Serge Bonnefoy (terres en villes)

Docteur en economıe (thèse de troisième cycle soutenue en 1982)
Secrétaire technique de l'association Terres en villes.
Terres en Villes est le réseau français des acteurs locaux de l'agriculture périurbaine. A ce titre, le réseau prend en compte également la forêt périurbaine et l'ensemble des espaces ouverts périurbains. Ces thèmes sont notamment abordés par le réseau dans la perspective de la durabilité des agglomérations et des régions urbaines.
Terres en Villes regroupe actuellement 22 agglomérations françaises, chacune étant représentée conjointement par l'intercommunalité d'agglomération et par la chambre départementale d'agriculture, ou par une association paritaire
Terres en Villes: http://www.terresenvilles.org

## Interventions : André Fleury (Ecole du paysage de Versailles), Paola Branduini et Lionella Scazzosi (Politecnico Milan), Huber Gulinck (Université de K.U Leuven, Belgique), Catherine Pfeifer (Wageningen University, Pays-Bas)

# André Fleury Ecole du Paysage de Versailles

Titres et diplômes : Ingénieur Agronome, Professeur d'Enseignement supérieur agronomique ;
Domaine de compétences : recherche-action en agriculture périurbaine depuis 1994 : enseignement et directions de thèses. Composantes de ce programme : stratégies des agriculteurs périurbains, agriurbanisme (considéré comme processus d'inclusion des espaces agricoles dans la stratégie territoriale urbaine), gouvernance territoriale.

## L'agriculture urbaine en France

*« L'agriculture péri-urbaine, au strict sens étymologique, est celle qui se trouve en périphérie de la ville, quelle que soit la nature de ses systèmes de production. Avec la ville, cette agriculture peut soit n'avoir que des rapports de mitoyenneté, soit entretenir des rapports fonctionnels réciproques. Dans ce dernier cas, elle devient urbaine et c'est ensemble qu'espaces cultivés et espaces bâtis participent au processus d'urbanisation et forment le territoire de la ville » (Fleury et Donadieu 1997 : 1).*

## Définitions

Il existe un grand nombre de définitions que M. Moustier (CIRAD / INRA) a analysées. Une des plus générales, est celle expliquée par M.Fleury et M.Donadieu (1997), présentant l'agriculture dans l'aire du projet urbain (SCOT ou SDAU). L'agriculture est ici reconnue comme multifonctionnelle. Cette agriculture est professionnelle, à temps plein ou partiel et inscrite en filière de distribution courte ou longue.

D'autres définitions sont plus restreintes :
- les filières courtes de distribution par les marchés de proximité et les relations contractuelles (de type AMAP);
- les points de vente collectifs et le RUAF (Resource center for Urban Agriculture and Forestry) pour les pays du sud lui associe les artisans de première transformation (boulangerie, boucherie, charcuterie, jus de fruits, etc.);
- l'ensemble de l'agriculture sociale (insertion, loisir, etc.) ; elle fonctionne surtout hors marché ; son véritable produit est l'insertion sociale, même si des vente de récoltes sont effectuées.

## Les recherches et études de l'équipe Agriurbanisme de l'ENSP (R. Vidal, A. Fleury, doctorants).

Les travaux, surtout de recherche-action, s'inscrivent dans la nouvelle territorialité agriurbaine qui se développe en zone périurbaine, avec deux thèmes principaux :
- la co-construction des territoires agriurbains, notamment en Ile-de-France;
- les stratégies des agriculteurs dans ces contextes, en rapport avec les politiques publiques.

À partir des années 80, les villes ont réagi contre leur étalement, et cessé de considérer les espaces ouverts périurbains comme res nullius pour reconnaître leur importance pour elles mêmes. Aussi, ces villes ont-elles engagé des politiques territoriales d'intégration de leur périphérie et défendu leur autonomie par rapport à la ville centre ; les Parcs naturels régionaux périurbains adoptent des positions analogues.

Les relations ville campagne se sont alors transformées :
- le débat de légitimité entre nature et agriculture : l'agriculture est-elle nature ?, qui a fait naître le mythe d'une agriculture naturelle.
- À l'instar de certains Etats, les territoires devenus agriurbains veulent affirmer leur souveraineté alimentaire en encourageant l'approvisionnement local (filières courtes), la logique politique pouvant primer sur les logiques écologiques et économiques.

Ces territoires veulent alors se doter de politiques agricoles spécifiques et inventent l'agriculture de leur territoire. Paradoxalement, les agriculteurs professionnels sont peu consultés, surtout dans une région comme l'Ile-de-France où l'agriculture est engagée de longue date dans une agriculture de filière. Cependant, le déplacement des aides publiques du pilier rouge au pilier vert les incite à réviser leur stratégie, bien qu'ils s'interrogent sur la soutenabilité de telles actions.

1. FLEURY A., DONADIEU P., 1997, « De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine », Le Courrier de l'environnement 31. (Document de 15 pages disponible sur internet à l'adresse : www.inra.fr/dpenv/fleurc31.htm – consulté le 11 octobre 2010).

André Fleury

# Paola Branduini et Lionella Scazzosi Politecnico Milan

Paola Branduini est architecte et Docteur en Génie Rurale. Elle s'occupe des recherches sur les questions du paysage agricole dans le laboratoire PaRID du Politecnico de Milano (recherche et documentation internationale pour le paysage). Elle a organisé des projets internationaux de formation sur l'agriculture péri-urbaine et participé à des programmes nationaux et européens liés à la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage. Parmi les publications (ed.), 2005, L'architettura e il paesaggio rurale nello sviluppo socio economico montano, Milano ; con Franco Sangiorgi, 2005, European research and action network on intra or peri-urban agricultural spaces, et (ed.) Progetti di agricoltura periurbana. La valorizzazione dei territori agricoli per la fruizione cittadina. Esperienze italiane e francesi a confronto; Franco Sangiorgi e Guido Calvi, 2007, Muri a secco e terrazzamenti nel Parco dell'Adamello. Linee guida per il recupero.

Lionella Scazzosi, Architecte, PhD en «Preservation of the Historic Heritage» , Professeur à Polytechnic de Milan. Enseignant dans différents modules : "Landscape preservation and management" and "Historic gardens preservation".
Depuis 1998, consultant pour le ministère du patrimoine culturel italien et pour les politiques du paysage. Depuis 2005 expert du Conseil de l'Europe pour l'application de la Convention européenne du paysage (ELC, Florence, 2000). Depuis 2006, membre du Comité international pour «Jardins et paysages historiques» de l'IFLA (Fédération internationale des architectes paysagistes). Directeur scientifique de certaines recherches nationales et internationales sur les jardins et la préservation des paysages. Directeur scientifique de Pa.R.I.D. (Centre de recherche et de documentation international pour le paysage) Ecole Polytechnique de Milan.
Auteur de nombreux essais et livres. Parmi eux: Natura e architettura, 1987; Il giardino e il tempo, 1992; Il giardino opera aperta. La conservazione delle architetture vegetali, 1993; Manuale per la tutela e la conservazione delle architetture vegetali storiche, 1996; Politiche e culture del paesaggio. Esperienze internazionali a confronto, 1999; Politiche e culture del paesaggio. Nuovi confronti / Landscape policies and cultures...

## L'agriculture périurbaine en Italie et Milan

En Italie, l'étude des espaces agricoles péri-urbains par le monde de l'aménagement remonte à trente ans avec comme premier exemple l'idée du Parc Agricole Sud de Milan. Plus récemmment, il y a une dizaine d'années, la crise de l'urbanisme a aussi contribué à l'étude de la relation entre agriculture et ville.
Plusieurs recherches existent sur la modalité de l'expansion et de l'organisation des espaces ouverts (principalement agricoles) autour de la ville dense, infra et péri-urbaine (Milan, Turin, Rome, Naples) ; sur la relation que les citoyens entretiennent avec les espaces agricoles et les agriculteurs (mode d'utilisation, création de réseaux de clients, etc) ; sur la valeur économique et paysagère des espaces agricoles, et leur protection face à l'urbanisation ; sur les modalités de mise en place de ceintures vertes autour des villes et des zones protégées sous forme de parcs agricoles (Parc Agricole Sud Milan, Parc Agricole Palerme), ou de parcs naturels (Corona Verde Turin, Parc de l Arno Florence) ou culturels (Parc Agricole Milan, Roma Natura -Rome) ; sur la façon de relier l'urbanisation et les zones agricoles de le città diffusa vénitienne (Venise).

Plus récemment, des études sont menées par le monde de l'agronomie sur l'agriculture péri-urbaine, en particulier par les économistes agraires (non pas par les productivistes), visant à comprendre les méthodes actuelles d'utilisation des terres dans les zones agricoles autour des villes ainsi que le marketing de circuits courts et l'offre de services supplémentaires pour la ville (Milan, Pérouse).

## Les recherches et études de l'équipe PARID du Politecnico de Milan (L.Scazzosi, P.Branduini, doctorants).

Le centre PARID s'occupe de la recherche et de la documentation sur les questions de paysage agricole périurbain, avec une attention particulière au contenu et à l'application de la Convention européenne du paysage (Florence, 2000) et la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO (1972).
PARID s'intéresse à la compréhension, la conservation, l'innovation et la gestion des paysages agricoles périurbains, avec une attention particulière sur leurs caractères historiques et culturels, matériels et immatériels.
De plus, PARID s'intéresse à :
- la politique et les cultures du paysage en Italie et en Europe;
- les outils et l'expérience du projet / plan de gestion;
- la compatibilité des interventions dans le paysage;
- le suivi des modifications du paysage et de l'impact des politiques sur le paysage;
- la protection et la conservation des villages et des bâtiments ruraux;
- l'amélioration du paysage (musées de plein air, éco-musées, parcs culturelles);
- l'inventaire du patrimoine culturel et paysager;
- la conservation et la gestion des sites UNESCO.

En ce moment, le centre PARID est en train de collaborer avec la Municipalité de Milan pour la construction du District Agricole Culturel Milanais , un réseau de fermes agricoles (dont la majorité sont la propriété de la Commune de Milan) visant à la recherche des outils pour résoudre les problématiques spécifiques de ces territoires. D'un coté, la reconnaissance de la diversité en termes de production, de biens et services, de promotion de la compétitivité des exploitations agricoles et de l'autre, l'amélioration du paysage et du patrimoine liés à l'agriculture en tant que ressource stratégique, y compris dans la définition du nouveau Plan de Gouvernance du Territoire et dans la perspective de l'Expo Universelle 2015.

Paola Branduini et Lionnella Scazzosi

# Hubert Gulink Université de K.U Leuven, Belgique

Hubert Gulinck: Dr. en Sciences Agronomiques; Professeur en «Analyse du Paysage» (en Neerlandais), «Land Use and Rural Planning» (en NL et Anglais), «Land Use and Land Cover change monitoring» (cours en anglais); projets de recherche principaux: «Landscape ecological clarification of the Bubonic Plague in Tanzania», «Climate adaptation of spatial systems: case studies», «Transformations dans les espaces ouverts et ruraux en Flandre», «Le complexe des jardins». Participation à des groupes de travail : Agriculture justifiable, Développement Rural

## L'ensemble régional des jardins privés en Flandre et ses rapports avec l'agriculture urbaine

### Introduction : historique d'un phénomène

Les jardins domestiques en Flandre... La Flandre, région nord de la Belgique fédéralisée, fut dès le Moyen-Age caracterisée par une tendance de dispersion des habitations humaines, dans la plupart de ses sous-régions. L'ancienne frontière linguistique, devenue politique au cours du 20ème siecle, n'était pour rien à l'origine du phénomène. Notons seulement une histoire d'une grande intensité agricole et une forte liaison entre la ruralité et les villes qui a fortement déterminé la trame géographique actuelle de notre région. Il est interessant de se pencher sur les forces politiques, socio-economiques et démographiques qui dès le 19ème siècle ont renforcé cette dispersion. Vers 1850, la pression démographique rurale était devenue insupportable. Le flux des ruraux vers les villes et les centres industriels avides de main d'oeuvre engendrait la peur de la bourgeoisie envers les masses, et des soucis politiques d'approvisionnement et de santé publique. "Chaque famille a sa demeure et son jardin", ainsi pourrait-on résumer les politiques mises en place. Sous une apparence de démocratisation et de dispersion des ressources et de l'espace, se cachait une politique de contrôle des masses. Ainsi se met en place, une conception romantique d'une vie familiale saine dans un espace vert, avec l'objectif de la pacification du père de famille, élément potentiel de révolte et d'alcoolisme. Dans sa maison et son jardin, le père de famille se voit davantage responsabilisé. Ce principe de "famille-habitat-jardin" s'est profondément incrustré dans la culture foncière en Belgique. Au cours du 20ème siècle, ce concept s'est tranformé en une culture libérale d'appropriation d'espace, encore corroborée par l' automobilité, en contraste avec la Hollande par exemple, où une politique de concentration a freiné cette dispersion.

### Le complexe des jardins

Mais qu'est-ce le complexe des jardins? C'est une expression provisoire, le phénomène mérite mieux. Nous entendons l'ensemble des "jardins domestiques", c'est-à-dire les jardins en contact direct avec l'unité construite de logement. Bien-sûr le thème reste quelque peu flou, au plans sémantique, structurel et fonctionnel. La distinction avec les espaces verts publics, par exemple n'est pas clair. Ensuite, il existe des jardins sur parcelles non bâties, comme les jardins communaux. Une des premières questions à résoudre est la surface totale occupée des jardins domestiques. La carte topographique 1/10.000 à un code "jardins" qui couvre plus de 10% de la Flandre. Après échantillonage à partir de photos aériennes et quelques analyses statistiques on est arrivé à une correction de ce chifre: 8,2% de la Flandre se compose de jardins privés, c'est un pourcentage qui équivaut à celui de nos bois et forêts. La trame de ce complexe suit logiquement celle des résaux des routes et du tissu bâti, ainsi elle forme une image de l'urbanisation "verte". Ceci dit, nous nous trouvons dans une interface importante mais fortement ignorée entre la ruralité et l'urbanité.

### Les jardins ne sont plus recensés...

Pour les statisticiens du foncier, chaque parcelle où se construit un bâtiment fait partie du complexe urbain. Il fut un temps où la production aggréguée du jardinage privé étaient estimée à partir d'indicateurs tirés du recensement socio-économique des ménages. Ce n'est malheureusement plus le cas. Dans la grande enquête nationale socio-économique dont la dernière date de 2001, les autorités ne se sont plus du tout interessées aux jardins, mais davantage aux caracteristiques des bâtiments, comme le nombre de baignoires, l'accès à l'internet, le nombre de voitures, le degré d'isolation des maisons, etc.

Il s'agit d'entreprendre une étude du complexe des jardins domestiques de façon systématique en incluant les systèmes spatiaux, socio-économiques et environnementaux. On connait "tout" sur les entreprises agricoles, les forêts et les industries, "rien" sur les jardins. Deux études pilotes ont été effectuées depuis 2007 : une étude s'est penchée sur les jardins domestiques comme systèmes environnementaux d'entrants et de sortants (inputs/outputs) afin d'obtenir au moins un ordre de grandeur comme par exemple les quantités d'engrais appliquées dans les potagers, par unité de surface. La seconde étude, en 2008, se penche sur la distribution géographique des jardins, leur association spatiale avec les autres catégories d'utilisation du sol, et une estimation finale du taux d'"enjardinement" de la Flandre. En mai 2010 nous avons organisé un colloque sur ce thème.

### Production et productivité des jardins

Dans cette présentation, nous allons surtout expliquer quelques données sélectionnées provenant d'une enquête par internet en Flandre. En résumé, nous avons recueilli l'information concernant 1138 jardins, couvrant une surface totale de 138 hectares, soit 1217m$^2$ par jardin recensé. Cette information n'a pas encore pu être testée pour sa representativité, ne couvrant que 0,1% de la surface totale estimée de l'ensemble des jardins domestiques, et tenant compte d'un échantillonage non aléatoire. Les chiffres qui en résultent ne peuvent être interpretés que pour leur ordre de grandeur, mais qui pour l'instant fournissent déjà une première image fort intéressante du phénomène. Ce qui frappe, est la forte dominance des pelouses dans les jardins privés, engendrant de très grandes quantités et flux de déchets qui ne sont que très partiellement recyclés localement. Les quantités de denrées produites dans les jardins domestiques peuvent apparaître comme insignifiantes à

| | unités | TOUS JARDINS DOMESTIQUES (EXTRAPOLATION NON VALIDEE!) | AGRICULTURE & HORTICULTURE PROFESSIONELLE (LARA, 2007) | *ESTIMATION DE QUANTITES POTENTIELLES, MAXIMALES ET EXCLUSIVES, JARDINS DOM.* |
|---|---|---|---|---|
| LEGUMES | tonnes | 9.700 | 1.400.000 | |
| FRUITS | tonnes | 16.000 | 630.000 | |
| POMMES DE TERRE | tonnes | 13.000 | 2.000.000 | *4.000.000* |
| OEUFS | pièces | 52 million | 2.750 million | |
| BOIS DE COMBUSTION | $m^3$ | 3 million | | |

*INSERTION DES "JARDINS" DANS UNE TYPOLOGIE RENOUVELEE DES ESPACES VERTS*

première vue en les comparant avec la production des entreprises agricoles dans nos espaces ruraux et semi-ruraux. Les quantités absolues font néanmoins réfléchir. Certains chiffres paraissent assez remarquables, comme la production estimée totale de fruits ou d'oeufs dans nos jardins. Une conclusion générale est que la capacité potentielle de production de nos jardins est bien en relation linéaire avec la surface totale des jardins, phénomène qui ne fait que croître.

## Les jardins privés et l'agriculture urbaine

Sans doute, dans les décennies récentes, l'ensemble des jardins a perdu partiellement sa fonction de production de denrées, par l'évolution des générations et la perte graduelle d'un ancien souci de culture d'auto-approvisionnement. A l'heure actuelle, il nous manque encore la redécouverte de vieux recensements. Cette récapitulation d'information sera l'objet d'un thème de thèse de master, espérons-le l'année prochaine. Il y a des signes clairs d'une renaissance du jardinage, dans une culture émergente de durabilité, et d'une perception de la nécessité de réinstaurer des chaînes courtes dans la production et la distribution de denrées, surtout dans nos paysages très fortement urbanisés.

Avec le thème des jardins privés, nous avons une opportunité de percer la démarcation culturelle ou officielle entre le privé et le collectif, outre celle entre le rural et l'urbain. Les jardins sont des microcosmes qui peuvent être considérés comme des unités de ruralité entre les espaces résidentiels et urbains. De plus, ces micro-unités sont grandes dans leur potentialité, non seulement en termes de production, mais aussi bien de biodiversité, de récréation, de biomasse, de recyclage, etc. , aspects qui n'ont pas été abordés – ou très partiellement - dans notre étude, mais qui commencent à être démontrés dans plusieurs autres recherches plus ou moins récentes.

Une politique pour l'agriculture urbaine doit en premier lieu s'efforcer de protéger – pour le besoin collectif et celui des agriculteurs même - ce qui reste de l'agriculture originale, cloisonnée entre le tissu bâti et les infrastructures. Pour cela ils se forment, par exemple, de nouveaux types de coopération entre agriculteurs, aménageurs, politiciens, et groupes civils. La défense politique de cette opération demande une analyse exhaustive des differents fonctions de cette agriculture. On y recherchera les valeurs paysagères, récreatives, biologiques etc. L'expansion de ces valeurs n'est pas l'exclusivité d'une agriculture urbaine classique. Elle cherche sa voie dans l'ensemble des espaces verts. Les jardins domestiques, phénomène presenté dans ce compte-rendu, sont une première maille dans toute une chaine d'espaces, d'activités et d'acteurs. Il devient nécessaire de faire l'esquisse d'une catégorisation nouvelle des zones et activités apparentées au jardinage et cohabitant dans les zones résidentielles et urbaines, d'étudier comment ces catégories s'entrelacent dans l'espace. En bref il s'agit de la nécessité d'une nouvelle grammaire de nos espaces urbanisés. L'ensemble de ces phénomènes pourrait très bien être couvert par l'expression "agriculture urbaine" dans un sens élargi.

Dans ce document, nous avons seulement commencé à dévoiler un aspect particulier de cette "agriculture" dans un sens élargi, pour la région Flamande. Il existe bien d'autres études et initiatives qui méritent d'être démontrées et d'être comparées aux études et initiatives dans d'autres pays comme la Suisse. Il manque un effort d'inventarisation, d'études comparatives, d'analyse économique et stratégique. Les signes d'urgence sont là : les urbanistes commencent à se pencher fort sur une nouvelle vocation d'urbanisme vert, les écologistes étudient une biodiversité étonnante dans les complexes de jardins, et les agronomes s'accordent sur le fait que des centaines de millions de personnes dépendent d'une agriculture ou d'un jardinage entre les immeubles et les espaces construits.

Hubert Gulinck

# Catherine Pfeifer Wageningen University, Pays-Bas

MASTER HEC Lausanne en 2005, de 2005-2006, a travaillé comme assistante pour le dévelopement du cours real estate management a HEC Lausanne. Depuis 2006, doctorante à Wageningen, travaillant sur un projet interdisciplinaire entre le groupe «land dynamics» et le groupe «agricultural economics and rural policy» visant à comprendre comment les agriculteurs contribuent aux développement des territoires néerlandais. Spécialiste des techniques de modélisation spatiale, d'économétrie spatiale et de micro-économie.

## Approche pour développer des territoires ruraux résilients aux Pays-Bas

Les Pays Bas sont le troisième exportateur mondial de produits agricoles. Ces derniers sont produits de manière intensive, dans un environnement péri-urbain (OECD, 2010). L'espace rural doit non seulement maintenir une agriculture intensive et compétitive mais aussi répondre aux besoins d'une population urbaine. De plus en plus, l'espace rural devient un espace de consommation dans lequel diverses fonctions du territoire tel que le tourisme, le maintien de la biodiversité et de l'héritage culturel doivent pouvoir se côtoyer. La seule façon de pouvoir fournir toutes ces fonctions dans un espace limité, est l'utilisation multifonctionnelle du sol, à savoir qu'un emplacement contribue a diverses fonctions (Verburg et al., 2009). La multifonctionnalité est un concept clé pour l'analyse des synergies et conflits qui émergent des différentes demandes d'utilisation du sol. Une fonction du sol (land function) est la capacité du sol à fournir des services à la société. Les services du sol (land services) sont les bénéfices qui découlent de ces fonctions. Lorsque qu'une analyse se fait á l'échelle spatiale du territoire (landscape) on se réfère aux fonctions et services territoriaux (Willemen et al., 2010; Willemen et al., 2008). Les services territoriaux qui sont fournis par l'agriculture sont nommés des services ruraux.
Afin de créer des territoires ruraux résilients (Schouten et al., 2009), à savoir des territoires ruraux qui peuvent s'adapter aux nouveaux défis, de nouvelles méthodes sont nécessaires pour analyser la multifonctionnalité et soutenir la mise en place de nouvelles politiques territoriales qui seront adaptées spécifiquement au contexte local.
L'objectif de cette présentation permet d'examiner la contribution de l'agriculture à la multifonctionnalité du territoire ainsi que de soutenir le développement de nouvelles politiques territoriales durables.

Figure 1: montre schématiquement cette approche consistant en 3 modules, 1. l'identification des synergies et conflits existants, 2. évaluation de la contribution de l'agriculture aux différents services territoriaux, en d'autre terme la quantification des services ruraux, 3. sur la bases des deux modules précédents, définir des politiques territoriales qui tiennent compte du contexte local.
En fonction du contexte local, de nouvelles coopérations rurales sont nécessaires à différentes étapes du processus afin d'acquérir les informations locales et développer les nouvelles politiques.

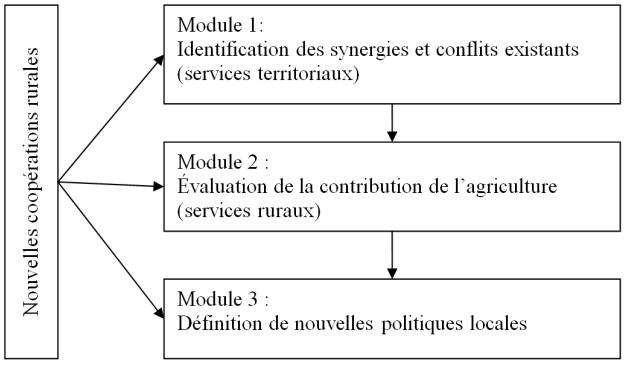


Figure 1 : approche conceptuelle permettant de développer des politiques territoriales locales.
Le module 1 et 2 utilisent des méthodes de cartographie nouvelles développées par le groupe Land Dynamics a Wageningen. Ce sont des outils qui permettent aux politiciens et autres acteurs ruraux de comprendre l'influence de leurs actions sur le territoire. Cette approche est appliquée à la région "Gelderse Vallei", et illustre l'évolution actuelle des nouvelles politiques de développemnent au Pays-Bas.

Catherine Pfeifer

# AGRICULTURE ET VILLE. VUES D'ICI

**INTERVENANTS**

Sébastien Beuchat
Marcellin Barthassat
Guy Dériaz
Laurent Daune
Philippe Gmür
Jean-Marc Chappuis
Nicolas Bezençon

**MODERATEURS**

Roland Prélaz-Droux
Cristina Woods
David Bourdin

Entre promiscuité et proximité . . ...

Ville et agriculture doivent donc cohabiter sur un territoire restreint. Comment cette mitoyenneté nouvelle est-elle perçue et gérée ? Bien avant les opportunités, ce sont toujours les problèmes pour l'agriculture, les conflits potentiels, l'ignorance réciproque qui sont mis en avant. Comment dépasser cette opposition? Comment donner un sens positif à la proximité ? Comment créer un projet commun ?

Pour nous éclairer sur les relations entre agriculture et ville en Suisse et donner des pistes vers ce projet commun, des praticiens, des chercheurs venus des milieux agricoles et urbains vont discuter leurs positions au sein de trois ateliers.
Atelier 1 : Quelle place pour l'agriculture dans le projet genevois ?
Atelier 2 : Agriculture : nature et paysage pour la ville ?
Atelier 3 : Quelle agriculture pour nourrir la ville ? Circuits courts, Labels, Hors sol ?

Joëlle Salomon Cavin

# AGRICULTURE ET AMENAGEMENT: L'EXEMPLE GENEVOIS

En Suisse, l'agriculture est très rarement intégrée en tant que telle dans la planification des régions urbaines sinon comme espace paysager ou comme espace promis à un développement futur. Dans le cadre du projet d'agglomération franco-valdo-genevois une partie des espaces agricoles devraient ainsi laisser la place à de nouveaux quartiers. Mais, dans le cadre de ce projet, l'agriculture est également identifiée comme thématique à part entière de l'aménagement non seulement comme espace paysager à sauvegarder mais aussi comme espace de production à valoriser. Un « projet agricole d'agglomération » est ainsi actuellement en préparation.
A partir de l'exemple genevois, on pourra s'interroger sur les conditions, sur les caractéristiques et aussi sur les difficultés de l'intégration de l'agriculture dans le projet urbain et plus généralement sur l'avenir de l'agriculture dans les zones urbaines.

## Modérateur: Roland Prélaz-Droux (HEIG-VD)

Docteur es sciences techniques de l'EPFL, M. Roland Prélaz-Droux est actuellement professeur en développement territorial et gestion foncière à la HEIG-VD, où il assure également, comme doyen, la direction du département « Environnement construit et géoinformation ». Après avoir été MER à l'EPFL dans le domaine de l'aménagement de l'espace rural et périurbain, il a dirigé le service des améliorations foncières du canton de Vaud durant plusieurs années. Ces différentes expériences professionnelles lui ont permis d'être un observateur privilégié du développement du territoire, et tout particulièrement du rôle de l'agriculture et de ses interactions avec la ville.

## Interventions : Sébastien Beuchat (Projet d'agglomération FVG), Guy Deriaz (ACADE), Marcellin Barthassat (AR-TER, Genève)

# Sébastien Beuchat Projet Franco-Valdo-Genevois

Atelier du Projet agricole d'agglomération avec représentants de la profession agricole

## Un projet agricole transfrontalier pour l'agglomération

Pour accueillir le développement prévu d'ici 2030, les partenaires du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois ont pris l'engagement d'un développement compact, favorisant l'usage des transports collectifs et intégrant l'ensemble des composantes paysagères du territoire. Les aménagements nécessaires prévus par le Projet d'agglomération recherchent donc à limiter le plus possible l'étalement urbain. En 2007, une première évaluation a permis de déterminer que la réalisation du Projet d'agglomération signifiait une perte de 2'500 hectares (25 $km^2$) de surfaces agricoles, contre plus de 5'000 hectares en prolongement des tendances actuelles et en l'absence de planification à l'échelle de l'agglomération. Dès la signature de la Charte d'engagement de 2007, les partenaires du Projet d'agglomération avaient placé l'agriculture au centre du futur développement de l'agglomération. Depuis lors, ils travaillent de concert avec les milieux agricoles pour construire une vision commune de l'agriculture et de son évolution à venir. Cette vision partagée permettra de mettre en perspective les projets des acteurs agricoles avec ceux des élus locaux et du Projet d'agglomération. Au final, elle est en train de se concrétiser au travers d'un véritable projet pour l'agriculture : le Projet agricole d'agglomération. Ce projet permettra de valoriser les forts atouts de l'agriculture de l'agglomération franco-valdo-genevoise, en préservant les espaces nécessaires tout en promouvant les projets et structures nécessaires à son développement.

Le projet agricole alimentera le Projet d'agglomération de la 2éme génération et servira de base dans le cadre de la révision des documents de planification de part et d'autre de la frontière. Il alimentera ainsi la révision du Plan directeur cantonal genevois ainsi que le Contrat de développement durable de la Région Rhône Alpes préparé par les partenaires français de l'agglomération. L'objectif de cette démarche est de proposer un nouveau « contrat » entre l'agriculture de la région franco-valdo-genevoise et son agglomération.

La concrétisation de cette démarche est rendue possible par la volonté et motivation des acteurs, que ce soit les acteurs politiques, de la planification, de l'agriculture, mais aussi de l'ensemble de la société civile, la mobilisation a été forte. Le résultat de cette mobilisation a d'ailleurs été une participation record lorsque l'agglomération a décidé lors de son dernier séminaire d'évoquer les enjeux pour les espaces naturels et agricoles. Ainsi, par de nombreux ateliers, une certaine culture du projet s'est développée entre les différents acteurs. Cela a répondu d'ailleurs à une demande des milieux agricoles de ne pas être considéré uniquement en réaction au développement de l'agglomération, mais en partenaire avec les atouts que ceux-ci apportent à la région franco-valdo-genevoise. Les premières actions sont lancées mais le débat continue car tous n'est de loin pas résolu. Néanmoins, ce début de coordination sera peut-être le meilleur moyen d'intégrer les problématiques agricoles dans une agglomération en plein développement.

Sébastien beuchat

# Marcellin Barthassat Ar-Ter , Genève

Marcellin Barthassat a obtenu son titre d'architecte en 1983. Membre de la SIA (1996) de la FAS (1998) et de la FSU (2009), il est engagé depuis longtemps sur les questions de l'architecture et du patrimoine, du logement et des espaces publics, il est impliqué dans le débat public sur l'aménagement du territoire et l'écologie urbaine. Marcellin Barthassat a été co-fondateur du « Collectif d'architectes BBBM » en 1984 avec plusieurs réalisations à son actif dans les domaines de l'habitat coopératif, du logement social, du patrimoine (prix Interassar en 1997 et prix section Valaisanne de Patrimoine suisse en 1998 ) et du paysage (prix die Besten, Landschaft, Häsebronze, 2006). Création en 2007 d'une nouvelle agence: ar-ter, atelier d'architecture-territoire avec Jacques Menoud et Laurent de Wurstemberger. Entre 1996 et 2001 il a enseigné à l'Institut d'architecture de Genève (IAUG). Depuis 2008, au sein de la filière architecture et paysage de l'HEPIA, il poursuit une activité d'enseignement.

Espace rural entre Salève et Jura

Sauvergny, cours d'eau et exploitation agricole

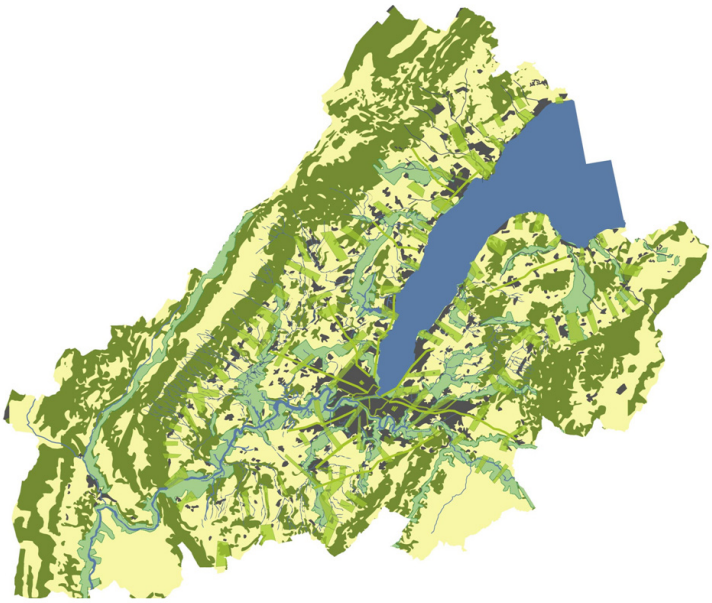

Le plan paysage du projet d'agglomération franco-valdo-genevois 2007

## Nature, agriculture et « paysages », quelle coexistence ?

Les remembrements considérables liés aux mutations de l'économie agricole, les colonisations rapides d'espaces ruraux, le développement d'infrastructures et de lotissements suburbains ou d'activités, appellent à un véritable changement des modes opératoires classiques de l'aménagement du territoire. La défense des espaces ouverts est devenue l'un des enjeux important du projet territorial. Cet enjeu ne signifie pas de se limiter à une stricte conservation du patrimoine paysager mais plutôt d'inviter à réinventer des relations entre la nature, l'agriculture l'urbanisme et la mobilité. Le paysage est souvent définit comme « espaces ouverts », espaces enrichis par la diversité de leurs origines : les ensembles primaires, les ensembles exploités, les délaissés, les réserves (Gilles Clément). Les premiers représentent des espaces naturels non anthropisés, les seconds représentent le paysage transformé (exploité) par l'homme, les délaissés résultent d'un abandon d'activité sur un terrain donné (friche), les réserves sont des espaces protégés par décision collective ou institutionnelle.

A quoi sert un plan paysage ? A comprendre la diversité et la complexité des rapports entre les composantes d'un territoire donné. A établir des relations, des transitions entre différentes limites, entre différents espaces. Les espaces naturels et agricoles existants forment la base d'une charpente paysagère qui déterminent une partie des conditions cadres à l'urbanisation sur l'ensemble du territoire transfrontalier. Le « plan paysage » du projet d'agglomération franco-valdo-genevois propose une « inversion » des pratiques traditionnelles qui s'appliquent à consommer ou à fabriquer le site par le programme. Fondé sur les composantes territoriales, ce plan propose la constitution d'une grande trame verte irriguant le développement de l'agglomération.
La démarche initiée en 2007, tente d'établir un référentiel commun sur ce qui est à protéger, à valoriser, à transformer pour identifier des projets structurants. Le développement d'une grande trame verte à l'échelle régionale répond à trois grands objectifs : le maintien des grands espaces agricoles, la connexion des couloirs biologiques et la création d'une agglomération organique. Le principe d'un « maillage vert » peut s'appliquer autant dans les zones urbanisées (trame de l'espace public couplée d'un réseau hydrographique) qu'à l'échelle de la campagne par la reconnaissance des grandes entités naturelles et agricoles.

La déclinaison du concept paysager articule deux classifications : les composantes territoriales existantes (contexte) et les situations nécessitant des projets de paysage ou d'aménagement d'espaces publics (valorisation/modification). La distinction, entre ce qui relève de la conservation et ce qui traite de la transformation, n'est pas fortuite. Le croisement ou la superposition des trois volets (urbanisation, mobilité et paysage/environnement) laisse apparaître, d'une part, différents points de frottement ou de contradiction entre espaces construits et espaces ouverts, et, d'autre part, l'enjeu représenté par les continuités des espaces naturels et agricoles. Les rapports entre la ville et la campagne sont aujourd'hui fortement liés à la complexité de l'étalement urbain. L'extension des infrastructures oblige bon nombre de collectivités à s'accommoder de situations qu'elles n'ont pas toujours choisies, en particulier dans les zones périurbaines. Le « point de vue du paysage » invite à la critique d'une vision juxtaposée des fonctions ou des zones. Il s'agit d'articuler plusieurs vues d'un même territoire, de faire habiter les gens de manière durable sur des territoires, certes différents, mais interdépendants. Le plan met au centre la recherche d'une coexistence entre nature, agriculture (souveraineté alimentaire) et paysages. Il contribue ainsi à l'interrelation des sites urbanisables avec les bassins de vie et leurs espaces ouverts.

Marcellin Barthassat

# Guy Dériaz ACADE

Ingénieur agronome EPFZ, associé du bureau acade sàrl (bureau d'agronomie, de gestion du territoire, d'environnement et de développement); Genève, région genevoise, pays en développement.

- En Suisse, actif dans les projets d'aménagement du territoire pour faire le lien entre projets, nature et agriculture (renaturation de rivières, planification territoriale, projets agro-environnementaux,. . .).
- Mandataire du projet d'agglomération franco-valdo-genevois pour traiter les aspects agricoles.
- Actif dans certains pays en Afrique et Amérique Latine dans la mise en œuvre de programmes de développement ruraux (Burkina Faso, Tchad, Sénégal, Niger, Haïti, Bolivie,. . .)

## Positionner l'agriculture comme partenaire : un défi et une opportunité !

Dans un contexte comme celui de Genève où le terrain est fortement sollicité, les espaces agricoles sont a priori perçus comme des «zones libres», des terrains à disposition ou de la réserve foncière pour les développements urbanistiques.
Dans un premier temps, aux yeux du monde agricole, le projet d'agglomération franco-valdo-genevois – centré initialement essentiellement sur la mobilité et l'urbanisation - apparaissait comme une menace et était abordé avec beaucoup de prudence. Les enjeux étaient cependant clairs : soit on laisse faire, et l'agriculture de la région perdra globalement 5200 ha de terres agricoles, soit on suit les principes du projet d'agglomération, et la perte de terres agricoles se limitera alors à environ 2500 ha.
Progressivement convaincu qu'il était plus favorable au développement de l'agriculture régionale de participer à l'élaboration de ce projet plutôt que de tenter de s'y opposer, le monde agricole s'est alors engagé à collaborer de manière constructive et de trouver voir d'imposer sa place comme partenaire actif du projet.

Ce positionnement permet à l'agriculture de présenter ses revendications, de défendre ses points de vue et de développer des propositions, et ainsi d'orienter le projet vers des solutions plus favorables à l'agriculture.

Les objectifs déclarés du projet d'agglomération dans le domaine agricole incitent également le monde agricole à contribuer de manière constructive afin de faciliter la réalisation de ces objectifs.

Cependant, le défi de la participation de l'agriculture de la région aux différents projets de planification territoriale est à relever tant à l'intérieur de la profession qu'envers les partenaires extérieurs. En effet, l'agriculture de la région franco-valdo-genevoise est multiple et très diversifiée. Elle ne se situe pas dans le même contexte (2 pays, 4 zones agroécologiques) et ne défend pas toujours les mêmes visions ou les mêmes objectifs. Il s'agit de construire une image commune et d'identifier les pistes qui permettent de définir les mesures et actions à préconiser.

Progressivement, et – il faut le reconnaître - assez rapidement, les perspectives ont changé : l'agriculture est reconnue au sein du projet d'agglomération non seulement comme espace paysager mais également comme espace de production à conserver et à valoriser. Et dans l'autre sens, le projet d'agglomération est perçu par l'agriculture comme une opportunité pour maintenir, consolider et développer la position de l'agriculture dans un contexte qui évolue et qui met toujours plus en valeur la sécurité alimentaire, la souveraineté alimentaire en en particulier les produits de proximité.

Si les perspectives semblent plus positives pour l'avenir de l'agriculture, il convient cependant de travailler encore à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures spécifiques et aux traductions concrètes des bonnes intentions politiques.

Guy Dériaz

# AGRICULTURE : NATURE ET PAYSAGE POUR LA VILLE?

Quand on pense nature et paysage urbain, on ne pense pas a priori à l'agriculture. Or, en raison du processus d'étalement urbain, des espaces agricoles sont de plus en plus inclus dans des zones déjà largement bâties, offrant ainsi de vastes espaces ouverts et naturels contigus aux quartiers d'habitation.
Dans quelle mesure ces espaces de production peuvent-ils également être définis comme espaces de nature pour la ville ? A quelles conditions pourraient-ils être rendus accessibles aux citadins ? Peut-on imaginer en Suisse des parcs agricoles urbains comme ceux réalisés à Lille ou à Madrid ? Et à quelles conditions de tels parcs pourraient voir le jour en Suisse?
Dans cet atelier, il pourra en particulier être abordé la question du traitement de la limite et des relations entre espace de production et espace habité. On pourra aussi parler de la dimension écologique de l'agriculture en périphérie des villes notamment à travers l'exemple des surfaces de compensations écologiques qui, mises en réseaux, sont de plus en plus utilisées comme cheminement pour les activités de loisir.

## Modérateur : Cristina Woods (VWA)

Architecte et membre SIA, a obtenu son Master en architecture de la Harvard Graduate School of Design en 1991 après un Bachelor en beaux-arts. En 1995 elle fonde Verzone Woods Architectes avec Craig Verzone, architecte paysagiste et urbaniste FSAP. Leur pratique professionnelle porte principalement sur des projets d'intérêt public tels qu'études territoriales, aménagements et parcs urbains, espaces pour la petite enfance, espaces et sites religieux. Ils ont été professeurs invités à l'université de Virginie, à la Harvard Graduate School of Design et à la HES-SO. Ils entreprennent actuellement, en collaboration avec des antennes de l'EPFL, l'ETH et Agroscope, un projet de recherche soutenu par le FNS dans le cadre NRP 65 intitulé «Food Urbanism Initiative».

## Interventions : Laurent Daune (hepia), Philippe Gmür (service du développement territorial, canton de Vaud)

# Laurent Daune Hepia

Laurent DAUNE, architecte paysagiste HES, diplômé de l'école de Lullier en 1985.
Bureau d'étude de Projet de Paysage jusqu'en 2003; Professeur de projet HES Hepia, depuis 2003; Responsable et fondateur du groupe de recherche Projet de Paysage; Enseigne les théories du projet de paysage, ; Initiateur des « Jeudis du Paysage » (conférences bi-mensuelles avec des personnalités concernées par l'architecture du paysage); Intérêts pour les thèmes la construction de la ville, les relations avec le grand paysage, la récupération des eaux de pluie, les fonctions utiles du végétal et le développement durable.
Projets de plans directeurs de Prangins, de Payerne, du PACA Aire.

## « L'agriculture comme un des outils du projet urbain »

Après notre attitude de prédateur qui nous a amené à consommer sans modération les terres agricoles, pouvons-nous créer les conditions d'un débat citoyen entre différents acteurs du paysage, dont les agriculteurs, pour infléchir le projet urbain ? Le terrain agricole n'était considéré que comme une réserve foncière, au mieux comme une économie indispensable sur des territoires juxtaposés à la ville. Le regard sur la campagne qui a toujours été consécutif du regard de la ville sur son extension, est peut-être en voie d'évolution.
Les envies des habitants des villes pourraient elles rejoindre les attentes des exploitants des campagnes, sur un territoire partagé entre ville et campagne ? Il est temps d'ouvrir le débat et d'entrer dans les réflexions sur l'agriculture urbaine par le projet. Le projet urbain est peut-être le lieu de débat idéal pour interroger les nouveaux rapports entre citadins et paysans ? Ces derniers doivent faire partie prenante dans les débats actuels sur la ville.

Que représente l'agriculture de nos jours pour les citadins ? Pour certains, c'est un espace de nature, participant aux corridors biologiques dans la construction de trames bleues, vertes et jaunes entre agriculture, parcs et cours d'eau (les 3 natures reliées). Pour d'autres, elle est synonyme d'espace. Le vide est devenu rare en ville et les prochaines extensions urbaines devront prendre cette donnée en compte. L'agriculture est capable d'apporter une respiration dans le tissu bâti tout en permettant de retrouver les cycles biologiques, le monde du vivant, sur des temporalités courtes, de quelques mois à une année : la graine, la maturité, la récolte. A tel point qu'elle est peut-être devenue « un monument de la ville ».
Pourtant notre regard sur l'agriculture n'est pas encore apaisé. La crise de la production agricole autour des années 80 a laissé des traces et de la défiance pour toute modernité. On ne regarde pas l'outil de production actuel, mais on fantasme des méthodes et des techniques disparues. Cette envie de nourriture saine, notamment la fabrication de produits agricoles, doit influencer le rapport entre l'assiette et le territoire. Les projets urbains doivent donner les moyens territoriaux pour que l'agriculture puisse développer son économie dans des conditions raisonnées.

L'agriculture a-t-elle des qualités urbaines et lesquelles ?
Nous sommes passés de l'objet isolé, tel que le parc du XVIIIe siècle, au système de parcs à la fin du XIXe siècle. Ces armatures ont participé à l'organisation spatiale de grandes villes comme Boston. Dans ces structures vertes, il semble que l'agriculture urbaine peut participer à la composition urbaine en constituant des vides structurants. Il reste à inventer les articulations entre ces différents modes de construction de l'espace ouvert. Le territoire agricole est certainement capable de rassembler des communautés à plusieurs échelles : depuis le grand territoire, en passant par les agglomérations, jusqu'aux quartiers. Il convient donc de manipuler l'agriculture comme un outil d'aménagement urbain, certes particulier, tout en reconnaissant sa multifonctionnalité. En effet, au delà de sa fonction productive, l'agriculture peut avoir un rôle dans la protection et le renouvellement des ressources naturelles et dans l'équilibre des territoires, tant au niveau des pleins et des vides, qu'au niveau social. Ce chapelet d'espaces libres continus peut accueillir, sur ses marges, les nouvelles mobilités douces. Détachées du réseau routier, elles permettent des nouveaux parcours dans la frange avec la ville et longer ainsi des zones agricoles, des parcs et des zones naturelles. Ce parcours de l'entre-deux peut être d'une très grande qualité.

Deux projets, à des échelles modestes, tentent de traduire ces interrogations en terme de projet de territoire et de paysage. En collaboration avec Bruno Marchand, ils traduisent les débats que nous avons sur cette question de l'agriculture et de ses relations avec la ville. Nous envisageons les moyens de dessiner un réseau d'espaces publics qui tienne le territoire depuis la périphérie vers le centre de la ville, en tentant de limiter l'expansion urbaine.
La commune de Prangins possède encore un territoire agricole important. Elle est inscrite dans le projet de grande métropole lémanique. Le projet préserve l'intégrité d'une vaste zone agricole et affirme l'importance des vides territoriaux dans la construction de la grande agglomération lémanique en cours. Il est prévu de constituer des limites claires aux zones urbaines en constituant de grandes structures végétales
La commune de Payerne est intimement liée à son territoire agricole. Les terrains agricoles, construits par des drainages intensifs des marais, influencent l'aspect du paysage campagnard, mais aussi la relation à la Broye en centre ville. Le projet révèle les qualités de l'agriculture et organise les relations entre la campagne et la ville. La limite urbaine est constituée d'une ceinture agricole d'un autre type que les grandes cultures environnantes. Pour organiser le schéma directeur, un cahier d'objectifs a été élaboré dont les différentes parties, dont la question agricole, font l'objet d'ateliers spécifiques.

Le projet, urbain ou de territoire, est avant tout un lieu de débat. Il n'y a pas de solutions justes, il y a des interrogations, des doutes, des expériences menées, une culture commune à construire et accepter quelques fois de retourner le regard. Il faut noter qu'un projet de territoire n'est jamais neutre.

Laurent Daune

# Philippe Gmür service du développement territorial, canton de Vaud

Dipl. ingénieur agronome de l'Ecole polytechnique de Zürich en 1983
Directeur de bureaux actifs dans les domaines des améliorations foncières (principalement dans les aménagements sylvo-pastoraux), de la gestion agricole et dans l'environnement 1983 – 1994
Conservateur de la nature du canton de Vaud 1994 – 2009
Chef du service du développement territorial du canton de Vaud depuis 2009

## Quelques réflexions sur la relation entre l'agriculture et la ville dans le cadre du développement des projets d'agglomérations

Le Plan directeur cantonal du canton de Vaud entré en vigueur en 2008 privilégie clairement un développement de l'urbanisation prioritairement dans les centres.
Les projets d'agglomération sont clairement des moyens de mettre en œuvre cette politique. Ils consistent à définir une densité d'habitation et d'emploi important (au minimum 100 habitants/emplois par hectare) dans le cadre de projets coordonnés avec les questions de mobilité et de préservation du paysage et de la biodiversité.

Pour de nombreux habitants, une augmentation de la densité d'utilisation du sol est synonyme de baisse de la qualité de la vie et de la ville. Les projets doivent donc développer et renforcer les aspects liés à la qualité de l'urbanisation et de la construction mais aussi celles des espaces non construits.
Cet impératif concerne évidemment les parcs, mais également les terres agricoles incluses dans la ville ou situés à sa périphérie. La zone agricole joue donc un rôle qui va bien au-delà de son rôle nourricier habituel, et je me permets d'ajouter de réservoir pour des constructions futures.

Une telle proximité et un rôle aussi important devraient permettre de faire émerger des possibilités de développer des formes d'agriculture avec des relations plus fortes avec la ville. On peut penser notamment à la création des fermes-écoles, aux fermes d'accueil, mais surtout aux productions permettant une vente directe aux citadins.
Malgré quelques exemples bien connus, il faut constater que l'agriculture en bordure de ville continue à ne pas ou très peu se différencier de l'agriculture traditionnelle, produisant de la même manière et les même produits que les exploitations plus éloignées de la ville.

Il y a probablement lieu de chercher à définir les marchés à développer et les formes institutionnelles de soutien, y compris l'affectation du sol, pour des formes nouvelles d'agriculture.
Les pistes à envisager concerne les mécanismes de préservation des terres, la facilitation pour les transformations de bâtiments en relation avec les relations nécessaires avec des utilisations non agricoles, ou encore de mesures de soutien pour le développement de filières de primo-transformation.

Philippe Gmür

# QUELLE AGRICULTURE POUR NOURRIR LA VILLE?

Dans un monde globalisé, les campagnes périurbaines ne sont plus considérées comme des espaces de production nécessaires pour assurer le ravitaillement des villes qui leur sont proches. Les produits agricoles sont importés du monde entier. Cette perte de lien entre l'agriculture et la ville est actuellement remise en cause. Avec comme objectifs ou principes un développement territorial durable et la souveraineté alimentaire, il devient à nouveau nécessaire de repenser la fonction nourricière des campagnes périurbaines.
Mais peut-on imaginer des villes qui puissent principalement se ravitailler régionalement ? Est-ce d'ailleurs souhaitable ?
Si on souhaite aller dans le sens d'un ravitaillement régional, quel type d'agriculture privilégier ? Avec quelles conditions alimentaires, sanitaires, écologiques ?
Les tours agricoles constituent-elles une solution sérieuse au manque d'espace pour la production agricole urbaine dans un contexte où la population augmente ?

## Modérateur: David Bourdin (Agridéa).

David Bourdin est ingénieur agronome de formation. Il est responsable de la thématique développement régional chez AGRIDEA, organisme de conseil agricole. Il anime des plateforme d'échange d'expérience et des formations sur ce thème et accompagne des groupes d'agriculteurs qui souhaitent monter des projets collectifs. Il travaille en particulier sur l'intégration de l'agriculture dans les régions urbaines ou rurales : circuits courts, approvisionnement en local de la restauration collective, agritourisme, etc.

## Interventions : Jean-Marc Chapuis (Office fédéral de l'agriculture)
## Nicolas Bezançon (Uniterre)

# Jean-Marc Chappuis Office fédéral de l'agriculture

Formation : diplôme d'ingénieur agronome et doctorat de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich
Poste actuel : Office fédéral de l'agriculture (OFAG); responsable suppléant de l'Unité de direction «Marchés et affaires internationales».
Cette unité couvre:
- la réglementation des marchés agricoles et des importations,
- les signes officiels de qualité (AOC, BIO, produits de montagne et d'alpage),
- le soutien à la promotion des produits agricoles
- la défense du dossier agricole dans les négociations internationales (OMC, UE, pays-tiers).

Co-auteur du livre «L'agriculture dans son nouveau rôle» paru dans la Collection «Le savoir suisse» en 2008

## Agriculture suisse et diversité des consommateurs

L'article 104 de la Constitution, largement accepté par la population en 1996, fixe à l'agriculture suisse plusieurs missions: contribuer à la sécurité de l'approvisionnement de la population, à la conservation des ressources naturelles, à l'entretien du paysage et à l'occupation décentralisée du territoire.

L'art. 104 reconnaît ainsi la multifonctionnalité de l'agriculture suisse, une notion forte que la Confédération prend en compte dans sa politique agricole et défend au niveau international. Si l'agriculture doit contribuer à la sécurité de l'approvisionnement, elle ne peut assurer seule l'approvisionnement de la population suisse, d'une part sur le plan quantitatif, d'autre part sur le plan qualitatif. [A noter au passage que la question du territoire urbain ne se pose pas du point de vue de la politique alimentaire de la Confédération. Pour reprendre l'énoncé de l'art. 104 Cst., on ne sait pas si la population suisse habite en ville ou à la campagne . . .]

Au niveau quantitatif : malgré la croissance de la population, le taux d'auto-approvisionnement est stable depuis de nombreuses années et atteint 60% (55% si on enlève les fourrages importés). Il est difficile d'augmenter ce chiffre (faible surface disponible par habitant, pression sur l'environnement). En cas de crise majeure, la Suisse dispose de stocks de nourriture pour 6 mois, avant qu'il ne soit nécessaire de rationner la population. Dans ce cas (2500 calories par jour et par habitant au lieu de 3300), ce taux d'auto-approvisionnement monte à 93%. En toute situation, des marchés ouverts restent importants (importations de machines, carburants, engrais, etc.).

Au niveau qualitatif : il n'existe pas de modèle unique ! Une étude réalisée par l'ETHZ sur la préférence des consommateurs suisses pour les produits suisses (pommes, fraises et volailles) met bien en évidence la diversité des consommateurs en matière de qualité et de prix. Il ne saurait y avoir un seul type de produit, ni un seul mode de production, ni un seul mode de consommation. L'agriculture et la filière alimentaire, de même que la politique agricole, doivent prendre en compte cette diversité.

La Confédération soutient l'agriculture suisse sur le plan quantitatif (la protection à la frontière constitue un rempart contre les importations de masse à très bas prix) et sur le plan qualitatif (AOC, BIO, produits de montagnes, produits régionaux, circuits courts). Les paiements directs rémunèrent les prestations non-marchandes de l'agriculture en faveur de la population. Les montants engagés en faveur de l'agriculture par la Confédération s'élèvent à 3,6 milliards de francs par année.

Les défis pour l'agriculture en Suisse et dans le monde sont nombreux : nourrir une population en augmentation, préserver les ressources (en particulier les sols cultivables et l'eau), affronter les changements climatiques et les catastrophes naturelles, faire face à la pénurie de certaines matières premières (phosphore) et à la volatilité croissante des prix sur les marchés.

Pour ces 15 prochaines années, les enjeux pour la politique agricole suisse sont notamment de préserver les sols cultivables ; d'utiliser au mieux le potentiel de production et de favoriser une utilisation efficace des ressources ; d'encourager la qualité et l'innovation et de développer l'esprit d'entreprise pour faire face à une ouverture plus importante des marchés (politique commerciale de la Suisse axée sur les exportations) ; de favoriser des modes de consommation durables.

Jean-Marc Chappuis

# Nicolas Bezençon Uniterre

Secrétaire syndical à Uniterre depuis 2006. Ingénieur agronome HES. Je travaille sur les dossiers laitiers, céréaliers et relatifs à la vente directe de proximité (vente à la ferme, vente directe, agriculture contractuelle de proximité). Je participe à la mise en place de nombreux projets d'agriculture contractuelle de proximité en Suisse romande (ACP). J'ai également oeuvré à la création de la Fédération romande de l'agriculture contractuelle de proximité (FRACP).

## Quelle agriculture pour nourrir la ville ?

Le problème est brûlant ! L'urbanisation grignote jour après jour les terres cultivables de notre pays, au rythme de 1m2 par seconde. A Genève, un référendum a été lancé dernièrement par un collectif emmené par les Jardins des Charrotons (une structure d'agriculture contractuelle de proximité) et la section genevoise d'Uniterre, pour empêcher le déclassement de toute une zone agricole pour faire du logement, des infrastructures sportives et une zone industrielle. Les référendaires proposent un projet d'Agroquartier, qui allie maraîchage, grandes cultures et habitations. Cette situation nous plonge au cœur du problème : quelle agriculture pour nourrir la Ville ? Quelles priorités choisir entre du logement, des routes et des légumes, du blé et des animaux ? Ces questions ouvrent obligatoirement un débat plus large sur la relation ville-campagne, sur la place de l'alimentation de proximité dans nos assiettes et sur les défis environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

Alors que la Confédération et de plus en plus de cantons inscrivent dans leurs bases légales le concept de souveraineté alimentaire, le nombre de paysans ne cesse de baisser et les terres arables de disparaître. Or, dans la définition de la souveraineté alimentaire, il est mentionné, entre autres, qu'il faut « donner la priorité à l'agricutlure de proximité, protéger les ressources naturelles - dont le sol - et payer les produits équitablement ».

Face à ce dilemme, les paysans comme les consommateurs ont des réponses. Ces derniers souhaitent pour la majorité des campagnes vivantes et habitées par de nombreuses familles paysannes. Ils revendiquent pour la plupart des relations commerciales plus directes, adaptées à leur mode de vie et transparentes au sujet des prix et des systèmes de production. Avec les producteurs, ils proposent différentes solutions comme la vente directe à la ferme, les marchés en ville et l'agriculture contractuelle de proximité.

Ce dernier type de production fonctionne sur la base d'un contrat qui lie annuellement un ou des producteurs et des consommateurs. Le contrat doit stipuler au minimum les points suivants, à savoir ; le prix, qui doit être équitable, le type de production, la diversité, la quantité, le rythme des livraisons et un paiement à l'avance. Ce système est aujourd'hui en fort développement en Suisse comme ailleurs dans le monde. En Suisse romande, en l'espace de 7 ans, plus de 25 strucutres ont vu le jour. Au total, ce sont plus de 80 paysans et 8000 familles qui participent aux différents projets. En Suisse allemande, ce concept se développe également à proximité des grandes agglomérations. Tous les produits alimentaires sont concernés. En 2009, la Fédération romande d'agriculture contractuelle de proximité (FRACP) a obtenu le prix de l'innovation agricole.

Depuis 2010, des contrats avec d'autres partenaires ont été passés. Des boulangers se sont alliés avec des producteurs de céréales pour faire un type de pain particulier. Des restaurants s'approvisonnent également sous cette forme. A l'avenir, des projets de plus grandes empleurs pourraient voir le jour, comme par exemple des hôtels ou des restaurants d'entreprise.

En plus d'assurer des débouchés commerciaux et un revenu équitable aux paysans, le système ACP et la vente directe en général stimulent la vitalité économique des zones rurales. Elles favorisent la création d'emplois et les investissments dans la production et la transformation. Les consommateurs, quant à eux, ont la chance de consommer des produits locaux, de saison et payés équitablement. Un premier pas vers une véritable politique basée sur le concept de souveraineté alimentaire. A ce titre, Uniterre devrait lancer une initiative populaire en 2011 afin d'inscrire la souveraineté alimentaire dans la Constitution.

Nicolas Bezençon

# LISTE DES PARTICIPANTS

| | | |
|---|---|---|
| Admane Annie | admane.annie@inedit.ch | Magazine Bâtir |
| Amstutz Patrick | patrick.amstutz@gmail.com | |
| André Sibylle | s.andre@paysagestion.ch | Paysagestion |
| Ansaldi Emmanuel | emmanuel.ansaldi@etat.ge.ch | Direction générale de l'agriculture |
| Auroi Alicia | alicia.auroi@gmail.com | Etudiante en Master en Sciences de l'environnement |
| Balverde Nicolas | nicolas.balverde@etu.hesge.ch | Hepia |
| Barthassat Marcellin | m.barthassat@ar-ter.ch | Ar-ter, Genève |
| Baudet Jacques | jacques.baudet@sdnl.ch | Schéma directeur du nord Lausannois. Chef de projet |
| Baudraz Michel | v.margot@csd.ch | Responsable « Environnement », CSD Ingénieurs SA |
| Baumann Dominique | jardilisle@msn.com | 1148 L'Isle |
| Bertone Catherine | cbertone@groupe-ae.ch | Acade sàrl |
| Besson Théodore | theodore.besson@unil.ch | Unil |
| Beuchat Sébastien | sebastien.beuchat@etat.ge.ch | Projet d'agglomération Franco-valdo-Genevois |
| Bezençon Nicolas | n.bezencon@uniterre.ch | Uniterre |
| Biaggi Gianni | gianni.biaggi@bluewin.ch | Architecte Paysagiste FSAP |
| Blanc Nicolas | nicolas.Blanc.3@unil.ch | Fgse, Unil, Img-Cam |
| Bloch Michel | assistantAgenda21@vevey.ch | Délégué à l'Agenda 21 de Vevey |
| Boggian Adriano | adriano.Boggian@unil.ch | Etudiant en Master de géographie |
| Bonfantini-Martin Aline | aline.martin@etat.ge.ch | Ingénieure en agriculture |
| Bonnefoy Serge | serge.bonnefoy@terresenvilles.org | Terres en villes |
| Bonnemaison Emmanuelle | e.bonnemaison@bluewin.ch | Architecte-paysagiste FSAP |
| Bourdin David | david.Bourdin@agridea.ch | Agridéa |
| Bouscaillou  Claude | claude.bouscaillou@etu.hesge.ch | Hepia |
| Branduini Paola | paola.branduini@polimi.it | Politecnico Milan |
| Brault Marie | marie.brault@etu.hesge.ch | Etudiant architecture du paysage |
| Brochard Emmanuel | patricia.michou@caue41.fr | Directeur du conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de Loir et cher |
| Bussy Tiphaine | tiphaine.bussy@hesge.ch | Hepia, groupe de recherche du paysage |
| Cantoreggi Nicola | nicola.Cantoreggi@unil.ch | Fgse, Institut de géographie |
| Casoni Sébastien | sebastien.casoni@etu.hesge.ch | Architecte paysagiste |
| Casselle Marion | jardilisle@msn.com | 1148 L'Isle |
| Chabot Lionel | chabot.lionel@gmail.com | |
| Chappuis jean-Marc | jean-marc.chappuis@blw.admin.ch | Office fédéral de l'agriculture |
| Chardonnens Antoine | antoine.chardonnens@etu.hesge.ch | Etudiant architecture du paysage |
| Chollet Dimitri | dimitri.chollet@unil.ch | |
| Clément Elisabeth | elisabeth.clement@are.admin.ch | Collaboratrice SDA |

| | | |
|---|---|---|
| Daiz Aurélie | aurelie.Daiz@unil.ch | Master en géographie |
| Dal Pan Xavier | xavier.dalpan@unil.ch | |
| Daune Laurent | laurent.daune@hesge.ch | Hepia, groupe de recherche du paysage |
| De Donato Deborah | dd@4dx.ch | Landschaftsarchitektin FH |
| De Montmollin Alexandre | | Service de la production et du développement agricoles . Chef de service |
| De Montmollin Simone | simone.demontmollin@usoe.ch | Union Suisse des Géologues, Direction |
| Debuisson Marion | marion.debuisson@utt.fr | |
| Deleze Pauline | pauline.Deleze@unil.ch | Unil |
| Dériaz Guy | gderiaz@groupe-ae.ch | Acade |
| Dessarps Alain | adessarps@gmail.com | Architecte-paysagiste FSAP |
| Devanthéry Anne-Christine | jardilisle@msn.com | 1148 L'Isle |
| Develey Lucile | Lucile.Develey@unil.ch | Etudiante en Master de géographie |
| Dewarrat JP | itinera@sunrise.ch | Itinera, A & A d T |
| Dind Jean-Philippe | dindjp@comx.org | Projet Clarensemble |
| Dosso Inza | inza.Dosso@unil.ch | Etudiante en urbanisme, Unil |
| Druhen Alexandre | alexandre.druhen@gmail.com | Paysagiste |
| Enjolras Samuel | samuel.enjolras@hesge.ch | Architecte paysagiste |
| Erard François | erard@agrigeneve.ch | AgriGenève, directeur |
| Eraso Pilar | pilar.Eraso@unil.ch | Assistante, (IGAR) |
| Fernandez Manuela | manuela.fernandezirujo@gmail.com | Assistante Doctorante, IPTEH UNIL |
| Frankhauser Anne | murielle.ARBOIT@cus-strasbourg.net | Chargée de Mission "Agriculture Périurbaine" à la Communauté Urbaine de Strasbourg |
| Gallardomoreira maria | maria-isabel.gallardomoreira@epfl.ch | Epfl |
| Gaillard Hélène | gaillard@equiterre.ch | Equiterre |
| Gardiol Manon | | Assistante à l'Agenda 21 de Vevey. |
| Geiser Thibaud | thibaud.Geiser@unil.ch | Etudiant études urbaines Unil |
| Gueye Girardet Anne | anne.gueye@unil.ch | Uniterre |
| Girardet Luc | luclucinda@bluewin.ch | A3 ing. GC à la retraite |
| Givord Léonie | leonie.givord-junod@etu.hesge.ch | Hepia |
| Gmür Philippe | philippe.gmur@vd.ch | Service du développement du canton de Vaud |
| Gómez Vesga Patricia | patricia.GomezVesga@unil.ch | Etudiante en géographie |
| Granchamp Florentino Laurence | laurence.granchamp@misha.fr | Maitre de conférence en sociologie |
| Gulinck Huber | hubert.gulinck@ees.kuleuven.be | Université de K.U Leuven, Belgique |
| Guillaume-Gentil Mathieu | mathieu.Guillaume-Gentil@unil.ch | Etudiant en Master de Géographie, mention "études urbaines" |
| Haarman Arthur | arthur.Haarman@unil.ch | |
| Hachain Olivier | olivier.hachain@villesetpaysages.fr | Atelier Villes & Paysages |

| | | |
|---|---|---|
| Haj Asaad Ahmed | ahmed.HajAsaad@unil.ch | Doctorant UNIL. |
| Haldimannn Christelle | christelle.Haldimann@unil.ch | Etudiante en géographie |
| Haller Therese | thhaller@ethz.ch | Institute for Environmental Decisions IED |
| Hirtz Séraphin | jjborgeaud@bluewin.ch | Architecte paysagiste |
| Hons Stanislava | stanislava.Hons@unil.ch | Unil |
| Imholz Julie | j.imholz@paysagestion.ch | Paysagestion architectes-paysagistes |
| Isoz Lara-Florine | isoz@vwa.ch | Stagiaire géographe chez VWA |
| Jeanrenaud Michel | jeanrenaud_mv@bluewin.ch | Unil |
| Jenzer Mélanie | melanie.Jenzer@unil.ch | Unil |
| Jolimay Didier | llj@bluewin.ch | LLJ Architectes |
| Joly Kim Anh | kimanh.deslandes@agridea.ch | Gestion de l'espace rural en montagne, AGRIDEA |
| Juillerat Hugues | hjuillerat@hotmail.com | M.Sc. Santé communautaire |
| Kaiser Floriane | Floriane.Kaiser@unil.ch | |
| Keim Gaëlle | gaelle.Keim@unil.ch | Unil |
| Kühn Maren | maren.kuhn@adr-architectes.ch | ADR architectes |
| Lachavanne Yves | yves.lachavanne@lausanne.ch | Architecte-paysagiste FSAP |
| Lasserre Olivier | o.lasserre@paysagestion.ch | Paysagestion architectes-paysagistes |
| Lebel Andrea | llj@bluewin.ch | LLJ Architectes |
| Lecomte Thierry | t.lecomte@epa-marnelavallee.fr | Direction de la Prospective et de la Programmation Urbaine |
| Luccarini Yvan | yvan@luccarini.ch | |
| Macquat Jacques | jacques.macquat@bluewin.ch | |
| Magnin Benoît | benoit.magnin@bafu.admin.ch | Office fédéral de l'environnement |
| Marchand Alexandre | a.marchand@paysagestion.ch | Paysagestion |
| Margot Dimitri | margot.dimitri@gmail.com | Etudiant Master d'études urbaine, Unil |
| Maridat Gaël | maridat@viri.ch | Ingénieur HES en gestion de la nature |
| Martignier Cynthia | cynthia.martignier@unil.ch | Unil |
| Mary Philippe | p.mary@urbalyon.org | Agence d'urbanisme pour le développement de Lyon |
| Michelet Arnaud | arnaud.michelet@hotmail.com | |
| Mongé Nathalie | nathalie.mongé@hesge.ch | Hepia, groupe de recherche du paysage |
| Morel Gaétan | gaetan.morel@ville-ge.ch | Collaborateur scientifique Agenda 21 |
| Nenert Dewi | | Atelier Villes & Paysages |
| Niedermann Lucas | lucas_niedermann@hotmail.com | Etudiant master - faculté des GSE |
| Niwa nelly | nelly.niwa@unil.ch | Architecte urbaniste |
| Osselin Vincent | vincent.osselin@etu.hesge.ch | Etudiant en architecture du paysage |
| P-A Pavillon | pa.pavillon@urbaplan.ch | Urbaplan |

| | | |
|---|---|---|
| Paillet Simon | s.paillet@parcdesbauges.com | Chargé Urbanisme |
| Perret Bernard | bernard.perret@vd.ch | Adjoint technique, Service de l'Agriculture |
| Pestalozzi Melissa | melissa.pestalozzi@etu.hesge.ch | Etudiant architecture du paysage |
| Pfeifer Catherine | catherine.Pfeifer@wur.nl | Wageningen University, Pays-bas |
| Pierre Yves Delcourt | pierre-yves.delcourt@are.admin.ch | Chef suppléant de la section Politique des agglomérations |
| Prélaz-Droux Roland | roland.Prelaz-Droux@heig-vd.ch | Heig-Vd |
| Pusterla Nicola | nicolas.pusterla@etu.hesge.ch | Etudiant architecture du paysage |
| Rochat Jean-Noël | gaillard@equiterre.ch | Equiterre |
| Rochette Maryse | maryse.rochette@gmail.com | Projets DécouVerte. Education nature et développement durable |
| Rol Camille | gaillard@equiterre.ch | Equiterre |
| Roset Martine | roset@agrigeneve.ch | AgriGenève |
| Roshardt Sibylle | rosa@zhaw.ch | Institut für Umwelt und Natürliche Ressourcen |
| Rousseau Amélie | amelie.rousseau@hesge.ch | Architecte paysagiste |
| Ruegg Jean | jean.ruegg@unil.ch | Unil-Ipteh |
| Salomon Cavin Joëlle | joelle.salomoncavin@unil.ch | Unil-Ipteh |
| Scazzosi Lionella | Lionella.scazzosi@polimi.it | Politecnico Milan |
| Schaeffer Verena | verena.schaeffer@unil.ch | Unil |
| Schilter Christine | ch.schilter@amillo.ch | Membre du comité des Jardins de Cocagne (Genève) |
| Schneeberger Yannick | yannick.sch@gmail.com | Etudiant IGUL / Assistant CEAT |
| Schneuwly Denis | denis.schneuwly@infomaniak.ch | |
| Schmid Simon | | Architecte du paysage |
| Sînet Delpeche Odile | odile.sinet-delpech@mfr.asso.fr | Ingénieur Agricole |
| Streckeisen Cecile & Willy | cewi.streck@bluewin.ch | |
| Stucker Audrey | a.stucker@parcdesbauges.com | Chargé commission Agriculture |
| Thuillard Jean-François | info@froideville.ch | Municipal-Froideville |
| Tschopp Marius | marius.tschopp@bluewin.ch | Géographe |
| Uehlinger Silvia | silvia.uehlinger@bluewin.ch | Ingénieur agr EPFZ |
| Vega Carmen | carmendelia.VegaOrozco@unil.ch | Assistante diplomé à l'IGAR |
| Verzone Creg | woods@vwa.ch | Verzone Woods Architectes |
| Veuve Léopold | leove@bluewin.ch | Urbaniste FSU |
| Viani Jean-Pierre | isabelle.chah@etat.ge.ch | Directeur général de la direction de l'agriculture du canton de Genève |
| Wagnon Béatrice | jardilisle@msn.com | 1148 L'Isle |
| Wenger Yan | yan.wenger@prilly.ch | Adjoint technique - Urbanisme et constructions |
| Woods Cristina | woods@vwa.ch | Verzone Woods Architectes |

## Comité d'organisation

Institut de Politiques Territoriales et d'Environnement Humain (IPTEH)
Faculté des Géosciences et de l'environnement Université de Lausanne
Amphipôle - CH-1015 Lausanne
http://www.unil.ch/ipteh

haute école du paysage et d'ingénierie et d'architecture (hepia)
groupe de recherche - projet de paysage
rue de la Prairie, 4 - 1202 Genève
http://hepia.hesge.ch/

Tiphaine Bussy - tiphaine.bussy@hesge.ch
Laurent Daune- laurent.daune@hesge.ch
Michel Jeanrenaud - Michel.Jeanrenaud.2@unil.ch
Nathalie Mongé - nathalie.monge@hesge.ch
Jean Ruegg - jean.ruegg@unil.ch
Joëlle Salomon Cavin - joelle.salomoncavin@unil.ch

## Localisation

Université de Lausanne, bâtiment Internef, salle 275

## Informations complémentaires

http://www.unil.ch/ipteh/page80266.html

UNIL | Université de Lausanne
Institut de politiques territoriales et d'environnement humain

hepia
Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève